

## LA MEDIATHEQUE

**Rectification :** les lectures hebdomadaires « les mercredis de Zeralda » débutent à 16h et non à 15h comme cela avait été annoncé initialement. Sur les conseils des parents et nounous, cet horaire semble plus approprié.

**Vacances de Pâques :**

### Contes et jeux théâtraux.

Cet atelier animé par Danièle Klein, comédienne et metteuse en scène s'adresse aux enfants de 7 à 11 ans. A partir de contes célèbres racontés en début de séance, les enfants seront amenés par jeux à improviser sur l'histoire et les personnages.

De 10h à 12h30 mercredi, jeudi et vendredi .

### Lecture à voix haute de roman ou nouvelles.

Cet atelier, animé aussi par D.Klein, s'adresse aux ado et adultes qui souhaitent partager leurs lectures avec un ou plusieurs auditeurs en lisant à voix haute un texte choisi. Placement de la voix, jeu théâtral, permettront de faire « parler » les livres.

De 14h à 17h les mercredi, jeudi et vendredi.

Ces deux ateliers pourront faire l'objet, s'il y a lieu, d'une présentation publique, à la médiathèque et sur d'autres lieux. Gratuits et sur inscription uniquement.

### Nouveautés : 4 périodiques jeunesse

La médiathèque est maintenant abonnée à :

-petites mains :le magazine d'éveil créatif, dès 3 ans

-wapiti : planète nature, 7/13 ans

-j'aime lire, avec Tom-tom et Nana, Ariol, et Anatole Latuile et des histoires à n'en plus finir, 7/10 ans

-le bouquine : des romans courts illustrés, BD et littérature, 10/15 ans.

Comme les autres périodiques, le numéro du mois en cours est consultable sur place, les autres sont empruntables. **Rappel :** la consultation sur place des ouvrages à la médiathèque est libre, elle ne nécessite pas d'être abonné.

### Prochaine exposition : Le Manga dans tous ses états

Installée début mai, cette exposition retracera l'histoire de la culture manga depuis le moyen-âge jusqu'à aujourd'hui et montrera pourquoi la France est le deuxième pays le plus consommateur de manga au monde après le Japon .

Bienvenue à tous les « mangaphiles » et « mangaphobes », un terrain d'entente est possible !

## LE MUSEE

- Le 15 Avril de 19H30 à 22h30: Atelier perle pour adulte sur le thème de l'Afrique. Participation demandée 10€, sur réservation au 04.76.80.27.54.

- Les 14 et 15 Mai: Musées en fête. Entrée libre, animation autour d'un mandala sur l'Afrique.

## LA MAISON DES JEUNES DE L'OISANS

### Sorties jeunes :

Mercredi 27 avril - Bowling + Burger

Départ 18h de la MJO - Tarif 10 €

Vendredi 27 mai - Laser game

Départ 17h de la MJO - Tarif 10 €

Renseignements et inscription à la MJO : 04 76 79 14 74

## LES CONCERTS

### « Santé en Oisans, Santé en Chantant »

Vendredi 15 avril 2011 au foyer municipal :

18h -> Conférence - débat sur l'intérêt du dépistage du cancer et les examens proposés par l'ODLC

20h -> Concert offert par le groupe vocal féminin POLYFEMNA

21h -> Apéritif dînatoire offert à tous les participants

### Vox Belarus, chœur d'hommes Biello-Russes

Lundi 2 mai à 20h à l'église de Bourg d'Oisans

Concert du chœur d'hommes Biello-Russes organisé par POLYFEMNA, au profit de l'association ALICE - Aide humanitaire pour la Biélorussie - Ce chœur d'hommes vient de Minsk en Biélorussie, il est composé de huit chanteurs (4 ténors, 2 barytons et 2 basses) qui chantent à capella. Leur répertoire, d'un très haut niveau musical, se compose de chants religieux orthodoxes et de chants profanes mêlant chants populaires biélorusses, russes et ukrainiens faisant souvent l'éloge de la patrie, de l'amour et de la nature.

L'Amicale Laïque des Sables vous propose un concert du Groupe POLYFEMNA à l'église des Sables le dimanche 19 juin 2011 à 18h30.

## EN BREF

### ALPE D'HUZES 2011

Comme pour « La Marmotte », le départ de la course se fera au centre bourg, le 9 juin 2011 à 4h30. Plus de 4000 participants sont inscrits et 8000 à 10000 personnes sont attendues. La commune est fière d'accueillir cet évènement qui, au-delà de l'épreuve sportive affiche un élan international de solidarité dans la lutte contre le cancer.

Nous comptons bien évidemment sur tous les usagers pour éviter de prendre la route de l'Alpe d'Huez à cette

### DIVERS

Le cabinet de réflexologie de Mme SOULLIER est transféré au 37 rue de Viennois. Tél : 06.77.94.56.99

Nouvelles adhérentes du club de ski de Bourg d'Oisans. Un grand merci aux bénévoles pour toutes les sorties organisées. Toujours motivés !! A l'année prochaine.

Marylou & Alizée

### MAIRIE DE BOURG D'OISANS

Courrier : rue Humbert, BP23, 38520 Bourg d'Oisans

Téléphone : 04 76 11 12 50 - Télécopie : 04 76 80 26 74

Courriel : [accueil@mairie-bourgdoisans.fr](mailto:accueil@mairie-bourgdoisans.fr)

Site internet : [www.bourgdoisans.fr](http://www.bourgdoisans.fr)



Directeur de publication : André SALVETTI

Rédaction : Equipe municipale

Impression sur papier éco-responsable à 1700 exemplaires.

Février 2011 - ISSN N°1269-200X



Je vous annonçais, dans les Brèves du mois de Mars 2011, ma volonté de fermer au public tous les établissements relevant de mon autorité de maire, par mesure de sécurité contre les risques de crue de la Romanche, face à l'immobilisme des services de l'Etat depuis de nombreuses années.

Cette annonce, avait été faite par courrier à l'attention de Monsieur le Préfet de l'Isère.

Fallait-il en arriver là ? Toujours-est-il que quelques jours après, j'étais invité à un rendez-vous avec M. le Préfet, fixé au 28 mars, dès le lendemain des élections cantonales, en dehors de la période de réserve obligatoire que doit observer le préfet pendant les campagnes électorales.

Lors de ce rendez-vous, c'est avec une grande satisfaction que j'ai pris note de la volonté de l'Etat de produire une carte d'aléa d'inondation acceptable, en continuité avec les engagements Préfectoraux de mars 2007, notamment pour les habitants du cœur de notre village.

Cette démarche impliquera une collaboration avec les services de l'Etat et l'Association Départementale Isère Drac Romanche, afin de définir et de réaliser au plus vite un plan de travaux urgent de confortement de la digue rive gauche de la Romanche entre la Baiette et le Pont de la Romanche, ainsi que des travaux de curage de la Romanche, évoqués pour la première fois.

Ainsi, nous pourrions lever les menaces qui pèsent sur la quasi-totalité de la population du bourg centre, soit environ 2000 personnes, et pas seulement sur les quelques auteurs de « projets nouveaux ».

D'autres travaux seront bien sûr nécessaires pour assurer la protection globale de la vallée contre les crues de la Romanche et ce sur plusieurs années. Mais si cette première étape de confortement de la digue, permet de lever des

interdictions d'urbaniser et enfin de lancer nos projets structurants, nous aurons réalisé un pas important pour l'avenir de notre commune.

Tous ces points devraient être actés, et présentés lors d'une réunion technique avec les services de l'Etat, l'Association départementale Drac Romanche et le Symbhi le 12 avril prochain.

Une réunion technique de préparation le 1er avril dernier, en présence du préfet et des services concernés, n'a pourtant pas été très convaincante. En effet, les perspectives d'une mise en sécurité rapide sont devenues plus improbables, et le blocage des projets qui asphyxie le cœur de Bourg d'Oisans ne semble plus si près d'être levé. Il nous faut donc attendre le 12 avril pour s'assurer que les annonces soient transformées en actes.

A ce jour, rien ne permet de ne pas avoir confiance en la parole de M. le Préfet.

J'ai donc décidé, en l'attente des réponses fermes le 12 avril prochain, de suspendre toutes les décisions de fermeture des établissements recevant du public. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Je vous souhaite à tous un beau printemps 2011 et gageons qu'il soit pour la commune le début d'une nouvelle histoire, celle d'un compromis juste et raisonné, entre protection et sécurité d'une part et développement et projets nouveaux d'autre part.

Bien cordialement,

Le Maire  
André SALVETTI



## INFOS MUNICIPALES

### Réunions publiques : les élus rencontrent les habitants

La municipalité poursuit sa volonté de rencontrer en réunion publique tous les habitants de la commune.

Vous êtes invités à participer à ces échanges d'informations.

Lieux	Dates
Bourg d'Oisans – Centre Bourg Foyer Municipal	Mercredi 27 avril 2011 à 19h30
Bourg d'Oisans – Les Sables Ecole des Sables	Mercredi 4 mai 2011 à 19h30
Bourg d'Oisans – La Paute Ancienne école de la Paute	Mercredi 11 mai 2011 à 19h30
Bourg d'Oisans – Bassey- Les Essoulieux -Le Raffour – Le Vert Salle du Conseil Municipal	Mercredi 18 mai 2011 à 19h30
Bourg d'Oisans – Les Alberges Sur place dans le hameau	Samedi 30 avril 2011 à 9h30
Bourg d'Oisans – Les Gauchoirs – Sur place dans le hameau	Samedi 30 avril 2011 à 11h



## Opération « renaissance de la Bernarde »

La municipalité a eu l'opportunité de pouvoir acquérir l'ensemble immobilier de la Bernarde, propriété d'une filiale de EDF, composé de 15 villas, de voiries, de garages et de terrains.

Elle a décidé de conserver les voiries et de prendre l'entretien à sa charge, ainsi que les garages, mais a souhaité revendre les maisons, dans le cadre d'une opération appelée « renaissance de la Bernarde ».

L'objectif était :

De redonner vie à un quartier inhabité depuis de nombreuses années

De permettre à des familles de s'installer durablement sur la commune dans des conditions économiques favorables, et donc de lancer une opération sociale d'accession à la propriété.

La volonté qui a animé ce projet était la transparence. En effet, la commune est en droit de disposer comme elle l'entend de ses biens, et peut les céder de gré à gré à qui elle veut, sans devoir en rendre compte.

Pourtant, bien que la tâche fût bien plus longue, compliquée et toujours source de contestations, la municipalité a décidé de lancer un appel à candidature afin de donner une chance à tout le monde.

85 dossiers ont été retirés en mairie. 51 candidats ont remis un dossier. Preuve que la démarche entreprise par la mairie correspondait bien aux attentes des habitants.

Des critères de sélection objectifs et incontestables ont été mis au point pour classer les candidats : des points ont été

attribués à chaque dossier, sur la base d'un barème voté en conseil municipal (nombre d'enfants en maternelle, en élémentaire, au collège, primo-accédant, etc...).

L'attribution de points a donné lieu à l'établissement de fiches anonymes, soumises à une commission réunie à cet effet, sous contrôle d'un huissier de justice.

Celui-ci a pu vérifier l'intégralité des démarches et contrôler que les dossiers retenus étaient bien conformes.

Ainsi, 15 candidats ont été retenus, tous ravis de pouvoir accéder à la propriété dans de bonnes conditions et de s'installer enfin de façon durable au Bourg. Il reste à confirmer ces dossiers, puisque maintenant, le financement des projets doit être acquis, puis les compromis de vente signés. Et ce quartier va enfin revivre !

Certes 36 familles, non retenues dans cette opération sont maintenant déçues, certains mécontents.

Mais chacun a eu sa chance. La même pour tous. Et le fait de participer impliquait d'accepter d'emblée les règles du jeu, et donc d'accepter le fait de ne pas faire partie des 15 heureux candidats.

Il ressort de cette opération qu'il existe une véritable attente pour les familles de Bourg d'Oisans de trouver un logement accessible. Elles sont confrontées à des prix du marché immobilier très élevés, et à une rareté des biens. La municipalité a donc décidé d'engager une réflexion afin de pouvoir proposer dans les années à venir, des opportunités similaires à celle qui a été possible à la Bernarde.



Cette opération permet de disposer à Bourg d'Oisans d'une nouvelle capacité d'accueil qui sera de bon niveau.

Le nombre de logements (21), les salles d'accueil et de restauration, permettront aussi d'accueillir des manifestations nécessitant un hébergement sur place. Ainsi, grâce à ce site, Bourg d'Oisans reverra cette année, l'organisation des épreuves internationales de Frisbee, événement regroupant plus de 200 participants du monde entier.

## Emplois d'été

La commune de Bourg d'Oisans recrute pour cet été, de juin à août, 2 saisonniers pour des travaux de rénovation de voirie et de la logistique d'animation estivale. Adresser un CV et une lettre de motivation à l'attention de monsieur le Maire, avant le 30 avril 2011.

## Le Grand Renaud : La rénovation en marche.

Suite à l'appel d'offres qui a eu lieu courant de l'année 2010, Monsieur Erik Raspail a été retenu par la municipalité pour exploiter le village de vacances du Grand Renaud.

Pour mémoire, ce village de vacances, propriété de la commune, était géré jusque fin 2009 par une association de loisirs sociaux. Cette association ne souhaitant pas continuer à exploiter le site, la municipalité a donc lancé un appel d'offres et reçu plusieurs candidats. Le projet de Monsieur Raspail était celui qui correspondait le mieux aux attentes de la commune : reprise de l'ensemble, exploitation immédiate, rénovation progressive mais totale des logements, sans que la commune n'ait à supporter ni les investissements, ni l'entretien.

Le lauréat s'engage à rénover un à un les gîtes, avec très bon niveau de confort : rénovation complète des sanitaires, cuisines, peintures, chauffage, ... Un appartement « témoin » est terminé. Il permet de voir ce que sera le village de vacances une fois les travaux achevés.

Un bail de longue durée sera signé avec M. Raspail.



## RENTREE SCOLAIRE 2011-2012

Votre enfant est né(e) en 2008 ou passe au CP vous devez l'inscrire auprès de la mairie

## INSCRIPTION DU 11 AVRIL AU 13 MAI 2011

### DEMARCHES A EFFECTUER

Se présenter à la Mairie, à l'accueil ou au service enfance pendant les heures d'ouverture de la mairie ou le vendredi après-midi de 14 à 18 heures avec les pièces suivantes :

Livret de famille ou carte d'identité ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, carte d'identité du parent demandeur,

Justificatif de domicile récent

Si dérogation : accord de dérogation

Carnet de santé ou document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge ou qu'il présente une contre-indication à la vaccination.

La Mairie vous délivre alors un certificat de pré-inscription indiquant à l'école où votre enfant est affecté.

Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec les directeurs d'écoles pour confirmer l'inscription.

## Travaux rue Daday et rue Bataille

Des travaux importants sont engagés sur les rues Daday et Bataille. Il s'agit de travaux de reprise des réseaux d'eau, d'assainissement et des voiries en surface.

Camille Carrel, adjoint aux travaux est chargé de suivre cette opération importante.

*M.Carrel, pourquoi la commune a décidé de réaliser cette opération ?*

Les rues Daday et Bataille sont très endommagées. Il y a des trous, les trottoirs ne sont plus aux normes notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ou encore pour la circulation des piétons avec poussettes. Il fallait donc refaire tout l'état de surface.

*Mais n'y a-t-il pas beaucoup d'autres rues avec des travaux urgents à réaliser ?*

Oui, malheureusement, l'état des voiries nécessite des investissements importants. Mais les rues Daday et Bataille aussi. Et lorsqu'on travaille sur la réfection de la chaussée, il faut se poser la question de savoir si les réseaux qui sont en dessous ne posent pas de problème. Car ce ne serait pas sérieux de refaire la chaussée et d'être obligé de tout casser dans quelques années parce que les conduites ont cédé !

*Et vous allez donc refaire les réseaux aussi ?*

Oui. Le diagnostic réalisé par le SACO (Syndicat d'assainissement de l'Oisans) a fait apparaître comme une priorité le traitement des eaux parasites de ce secteur. Les eaux parasites sont des eaux claires qui arrivent en volume trop important dans les eaux usées et qui perturbent le traitement à la station d'épuration. Par ailleurs, sur les deux rues, l'assainissement n'était pas en « séparatif ». C'est-à-dire que les eaux pluviales et les eaux usées étaient dans les mêmes canalisations. Ce qui n'est plus possible aujourd'hui.

La réfection des réseaux va permettre aussi de remplacer tous les branchements anciens en plomb.

*Quelle sera la durée des travaux ?*

Ils ont commencé fin mars et devraient se dérouler jusqu'au mois d'août.



*Est-il exact qu'il n'y aura plus de trottoirs ?*

Effectivement, le choix a été de créer une voie « mixte » : piétons, vélos voitures partageront le même espace. Cela oblige les véhicules à rouler plus doucement, car les conducteurs verront que l'espace ne leur appartient plus. Des ralentisseurs seront créés aussi. C'est seulement la couleur au sol, qui dessinera des zones différentes, avec des bandes de roulement, et non pas une voie, pour bien marquer que c'est un espace de circulation lente.

*Les riverains vont-ils être gênés pendant les travaux ?*

On fera en sorte qu'ils le soient le moins possible. Les entreprises partent du carrefour de la rue de Viennois, et ouvrent la chaussée, en avançant simultanément d'un côté vers la mairie, de l'autre côté, vers l'avenue Jean-Baptiste Gauthier. Ils reboucheront les tranchées au fur et à mesure qu'ils avancent. Pendant les travaux la rue est fermée à la circulation. Les riverains pourront passer si le chantier le permet.

Les piétons, eux, pendant les travaux, sont invités à passer rue Graziotti, où une zone de circulation a été créée pour leur permettre d'être en sécurité malgré l'étroitesse des trottoirs notamment vers l'hôtel Le Florentin.

## RAPPEL

**Le stationnement et la circulation sont interdits rue de Viennois pour permettre la circulation des engins de chantier.**

**Le stationnement est interdit sur le côté droit de la rue Graziotti en venant du centre, depuis le Café du centre (rue de Viennois) jusqu'à la rue Jean Sert, afin de dégager un espace de circulation sécurisé pour les piétons.**

**MERCI DE RESPECTER CES REGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DU CHANTIER.**